

Droit de réponse : ce qui est excessif est insignifiant

L'article intitulé « Guerre ouverte à Paris-VIII », publié en première page du supplément Seine-Saint-Denis du *Parisien* en date du 16 juin 2011, appelle de ma part les observations suivantes.

Je réfute avoir tenu certains propos suggérant une quelconque « main mise » des syndicats sur les primes octroyées aux personnels administratifs. A l'université Paris 8, la répartition et l'attribution des primes, strictement réglementées au niveau national, n'ont jamais participé des dérives évoquées et les éventuels reliquats de l'enveloppe indemnitaires ont toujours été répartis équitablement afin de compenser les inégalités statutaires entre catégories d'agents.

Si elle n'était susceptible de corroborer certaines allégations, l'assertion que m'impute l'article, selon laquelle « je n'ai aucun problème de communication avec la majorité silencieuse » prêterait juste à sourire... Déformés, les propos que j'ai réellement tenus soulignaient plus substantiellement ma volonté de rester aussi attentif à la majorité silencieuse avec laquelle les collaborations sont constructives qu'aux inquiétudes légitimes que peuvent susciter les mutations de notre service public.

L'article comprend en outre des erreurs ou des oublis strictement factuels. Affirmer que « des recrutements sont effectués par le président contre l'avis des comités de sélection, du jamais-vu » est une accusation grave que celui qui la profère aurait bien du mal à étayer par le moindre élément, à moins que ses propos n'aient été eux aussi mal transcrits. L'aurais-je voulu que je n'aurais du reste pu procéder à des recrutements d'enseignants chercheurs contre l'avis des comités de sélection : le conseil d'administration dispose d'une compétence exclusive en la matière. Affirmer que j'ai choisi en solitaire un logiciel alors que ce choix procède d'un vote éclairé du conseil d'administration est contraire à la vérité. Ces deux accusations témoignent d'une méconnaissance profonde du fonctionnement de l'université.

Au regard de mes engagements et prises de position antérieurs, me qualifier par ailleurs d'« élève zélé » des réformes ministérielles pourrait encore prêter à sourire, d'autant plus que Paris 8, à l'issue d'un processus collectif de décision politique toujours réaffirmée depuis trois ans, fera partie des toutes dernières universités à assumer les « responsabilités et compétences élargies » en janvier prochain... L'unique « zèle » que je confesse a trait à ma détermination à accompagner du mieux possible l'établissement jusqu'au passage obligatoire aux compétences élargies : que celui-ci soit effectué dans les meilleures conditions, que le traitement de chaque collègue de Paris 8 continue à être versé

régulièrement, que l'établissement en tire le meilleur parti, notamment sur le plan de l'action sociale – important chantier que nous venons d'ouvrir –, tels sont les vœux que je forme. Avec détermination ou avec « zèle », je mets de fait tout en œuvre pour que ces objectifs soient atteints.

Mes collaborateurs, et tous les collègues qui construisent ensemble l'avenir de notre université auraient pu confirmer, s'ils avaient été interrogés, que les accusations de « pouvoir absolu » et d'« autisme » sont infondées. Quels qu'aient pu être les malentendus, les problèmes, voire les conflits de personnes, qui, comme dans toute institution, ont pu exister dans une période d'intenses contraintes extérieures et de redressement nécessaire mais achevé de notre université, notre volonté commune a toujours été d'œuvrer dans la transparence et le dialogue avec tous les acteurs de bonne volonté, comme en attestent, tout récemment encore, les débats qui ont eu lieu au cours de l'assemblée des trois conseils, ouverte à l'ensemble de la communauté universitaire, réunie le jour même où parut l'article du Parisien, à mon invitation et en aucun cas sur injonction de celles et ceux qui prétendent dans l'article « demander des comptes au président et aux vice-présidents ». Ces comptes, nous les rendons du reste en permanence et bien volontiers à l'ensemble de la communauté. Cette réunion, qui fait suite à une précédente assemblée des trois conseils réunie le 9 juin, a fédéré une très large assemblée et permis de réitérer les valeurs qui sont les nôtres, d'apaiser certaines inquiétudes légitimes et d'envisager sereinement notre avenir : la communauté universitaire est mobilisée plus que jamais pour répondre aux défis qui sont les siens, fidèle aux principes républicains, à la tradition de Paris 8, aux valeurs du service public dont je suis le premier garant.

Ces précisions étant apportées, le titre même de l'article : « Guerre ouverte à Paris-VIII » est manifestement disproportionné et ne reflète aucunement la réalité du fonctionnement, des actions et des ambitions de notre université.

Pascal Binczak
Président de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis